

Les émetteurs de titres-repas lancent une action unique pour soutenir l'horeca

Pour le « Week-end du client », VIA organise un concours pour gagner des chèques-repas pour un dîner gastronomique.

Bruxelles, le 2 octobre - **VIA, l'Association des émetteurs de titres-repas, souhaite encourager les commerçants locaux et plus particulièrement le secteur de la restauration, qui a été durement touché, pendant le "Week-end du client". En tant que partenaire historique, VIA met en place une campagne spéciale. Les clients qui s'inscrivent en ligne à l'avance et paient avec des chèques-repas pendant le week-end des 3 et 4 octobre ont une chance de gagner l'équivalent de 300 euros en titres-repas pour un dîner dans le restaurant de leur choix.**

Belgique. Alors que d'après des chiffres d'UCM et Unizo, ce sont 8 milliards d'euro qui s'envolent chaque année à l'étranger, le titre-repas est une garantie qu'une partie du pouvoir d'achat des Belges restent sur notre territoire. Son effet multiplicateur d'1,8 est d'ailleurs la démonstration de son impact positif sur notre économie.

60% des commerçants indiquent que les titres-repas ont un effet positif sur leur chiffre d'affaires. Pour un sur trois le chèque-repas représente même 10% de son chiffre d'affaires. Lorsque les restaurants ont rouvert en juin, beaucoup de gens ont utilisé leurs chèques-repas pour soutenir ce secteur en difficulté. Entre le 8 et le 14 juin, pas moins de 3,5 millions d'euros ont été dépensés en chèques-repas dans les restaurants.

Olivier Bouquet, le président de l'Association confie que *« Le Week-end du client est le moment de l'année où l'on met le client à l'honneur. 2020 est une année particulière : beaucoup de commerçants ont souffert de la crise de la COVID. Il est très important que cette édition mette un projecteur sur les secteurs qui ont souffert de cette situation et que les clients soutiennent, selon leurs moyens, nos commerçants belges. C'est pour cette raison que les trois émetteurs se sont mobilisés et continueront à agir pour aider les différents secteurs où nous pouvons avoir un impact. »*

Le Week-end du client : un moment opportun pour soutenir les commerçants

Le Weekend du client 2020 met plus que jamais l'accent sur l'importance de réaliser ses achats dans les magasins locaux. L'occasion pour les émetteurs de titres-repas de faire découvrir l'étendue des commerces qui acceptent les chèques-repas et de demander aux bénéficiaires de privilégier les achats dans leur région.

Pour soutenir l'horeca, l'un des secteurs le plus touchés par la crise sanitaire, VIA a décidé de mettre en place un concours national pour conscientiser ses bénéficiaires.

Pour participer il suffit de s'inscrire sur le site web de son émetteur de titres-repas. Une fois inscrit il suffira de faire une ou plusieurs transactions ce samedi et/ou ce dimanche pour gagner un bon de 300€ valable dans le restaurant de son choix. Il y aura 30 gagnants en tout et ce sera donc l'équivalent de 9000€ qui pourront être utilisés dans le secteur de l'horeca.

Olivier Bouquet conclut : *« Avec les trois émetteurs, nous souhaitons soutenir les restaurants. Afin de faire face à la crise, le secteur souhaite encore stimuler davantage l'utilisation des titres-repas dans le secteur de la restauration qui en a grandement besoin. Les titres-repas ont été créés à l'origine pour aider les employés à acheter leur déjeuner. Le secteur de la restauration est étroitement lié à cet objectif de départ. »*

Le titre-repas en Belgique représente :

2.050.000 bénéficiaires en 2019, soit 50% des travailleurs en Belgique.

La valeur faciale est de €6,64.

25.000 d'entreprises qui l'octroient.

75.000 commerçants affiliés.

84% des bénéficiaires sont satisfaits par le système.

85% des employeurs recommandent cette solution.

80% des commerçants se disent satisfaits par les titres-repas.

Si vous souhaitez plus d'informations veuillez contacter :

Denis Dalmans
+32 472 31 69 04
via@teamlewis.com

A propos de VIA :

L'association VIA, Voucher Issuers Association, rassemble les émetteurs de titres (chèques) matérialisés ou dématérialisés négociables en échange de biens ou de services spécifiques. L'association défend et représente les intérêts de ses membres auprès des autorités nationales et internationales en proposant des améliorations ou alternatives dans la valorisation, la sécurisation, l'émission, la dépense mais aussi la distribution de titres émis.